

INFOS NÉGO SUIVI (3)

L'Association tient à formuler auprès de ses membres un état de situation relativement aux négociations en cours pour le renouvellement de notre contrat de travail.

Tout d'abord, rappelons que, dans un bulletin précédent, nous vous avons informés que les parties avaient entrepris de tenter un renouvellement du contrat avant son expiration.

Les travaux se sont poursuivis avec assiduité depuis l'automne dernier au point tel où les aspects normatifs sont réglés à un niveau que nous estimons à plus de 95 %. D'ailleurs, sur ces aspects, la rédaction des textes finaux est en cours.

Quant à l'aspect monétaire, nous avons reçu le 14 avril dernier le rapport final de rémunération globale de nos comparables préparé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Lors d'une rencontre de négociation du Comité paritaire et conjoint (CPC) qui a eu lieu hier, le 18 mai, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) s'est présenté afin de déposer une première offre monétaire. ***Soulignons d'emblée que votre Comité de négociation a refusé de façon non équivoque cette première offre, et ce, séance tenante!***

En fait, nous avons été très déçus du manque de connaissance, de la part du SCT, de la réalité terrain des policières et policiers de la Sûreté du Québec. À notre avis, cette absence de préparation à cette rencontre, d'une juste appréciation de notre milieu de vie au travail, frise le mépris et n'aide pas à l'établissement d'un règlement équitable. Dès lors, pour la suite des choses, un long travail d'éducation est à faire auprès du SCT. Il va de soi que pour ce faire, votre Association sera au rendez-vous.

Dans la suite logique des rencontres, votre Comité de négociation présentera, dans les jours suivant la tenue du Congrès de la semaine prochaine, ses demandes monétaires chiffrées et vérifiées par notre actuaire-conseil.

À l'instar des propos tenus dans le cadre de la négociation des ingénieurs du gouvernement, nous n'avons aucunement l'intention de nous *faire brasser au visage la même poignée de change de façon différente* éternellement par le SCT. Nous vous aviserons en temps opportun si une ou des action(s) de votre part devaient être sollicitées afin de mettre en place des moyens de sensibilisation.

Pour l'heure, notre contrat n'étant expiré que depuis quelques semaines, nous sommes d'avis qu'une chance doit être laissée à la négociation de bonne foi.

En terminant, soulignons que votre Association propose avec insistance une négociation raisonnée, axée sur des arguments logiques et des solutions communes aux problèmes soulevés. Le SCT se dit également à cette enseigne, reste à voir ce que signifie pour eux l'utilisation de cette expression... Nous ne manquerons certainement pas de vous en tenir informés.

Syndicalement vôtre,

Votre Comité de négociation

